

Coordonnées Mairie

92 montée de la Mairie
73460 TOURNON
Tel : 04 79 38 51 90

Accueil du Public :

. Mardi de 16h30 à 18h30
. Mercredi de 9h à 12 h
. Vendredi de 17h à 19h

mairie@tournon-savoie.com



Carnet de Bord

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans ce numéro :

Le budget communal 2-3

Travaux d'entretien 3

Aérodrome : réunion publique 4

Vie pratique : les moustiques 5

Vie pratique : rappel réglementation 6

Infos : Appli. Panneau Pocket 7

Prevention des risques 8-9

Animations 10

Agenda 11

C'est avec un mélange d'émotions que je prends la plume aujourd'hui pour vous parler d'un changement au sein de notre mairie. Après des années de service dévoué, notre secrétaire, Madame Beatrice DUHEM, a choisi de prendre un nouveau chemin, celui de la retraite. C'est l'occasion pour nous tous de lui exprimer notre gratitude la plus sincère ; un hommage mérité.

Beatrice a été le cœur battant de notre mairie pendant une décennie. Sa présence quotidienne et sa compétence ont grandement contribué à l'efficacité de notre administration. Elle a été une collaboratrice précieuse dans le tumulte de la vie communale.

Merci, Beatrice, pour cet investissement sans faille, pour ta patience et ton engagement envers notre communauté. Tu as accompagné tant de projets, petits et grands.

Aujourd'hui, nous accueillons une nouvelle figure au sein de notre équipe : Madame Sandrine Chambaz qui reprendra le flambeau en tant que secrétaire de la mairie. Avec son expérience et son dynamisme, je suis convaincue qu'elle apportera une nouvelle énergie et de nouvelles idées pour continuer à servir au mieux les intérêts de notre belle commune.

Je vous invite à lui réserver le meilleur accueil.

Le départ d'un membre de notre équipe est toujours un moment de réflexion. Cela nous rappelle que notre administration, tout comme notre communauté, est vivante et évolutive.

Je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble et enthousiaste à l'idée de poursuivre avec Madame Sandrine Chambaz. Ensemble, continuons à bâtir une commune où il fait bon vivre, travailler et se réunir.

Sandrine BERTHET



Finances : le budget de la commune

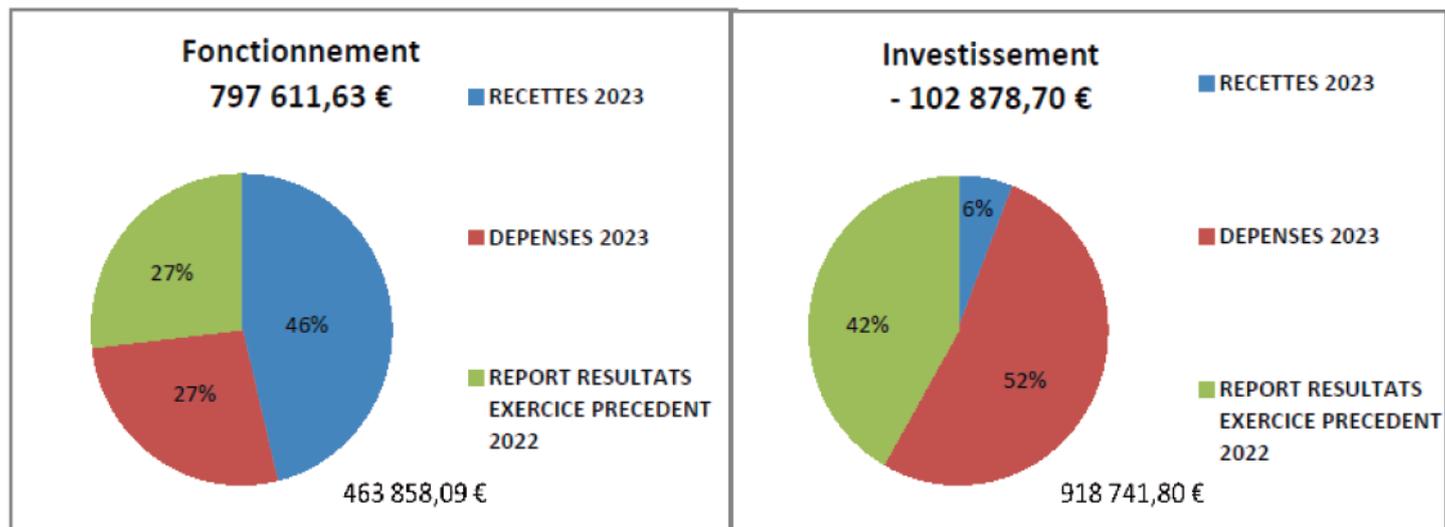
COMPTE DE RESULTAT 2023

Fonctionnement Dépenses 465 158,28 €	Fonctionnement Recettes 798 911,82 €	Investissement Dépenses 1 153 460,35 €	Investissement Recettes 131 839,85 €																																																
<ul style="list-style-type: none"> ■ CHARGES A CARACTERE GENERAL ■ CHARGES DU PERSONNEL (salaires-cotisations) ■ ATTENUATION DE PRODUITS (Fpic...etc) ■ OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Valeur immobilisations cédées-Amortissement réseaux secs Morets) ■ AUTRES CHARGES GESTION COURANTE (Indem élus-Syndicat scolaire-SI Fort de Tamié-Compens charges territoriales) ■ CHARGES FINANCIERES (Intérêts...etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ ATTENUATIONS DE CHARGES ■ OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (différences sur réalisations négatives : Tracteur) ■ PRODUITS DE SERVICES (Entretien des ZAE pour Arlysère-Baux ruraux...etc) ■ IMPOTS ET TAXES (Impots locaux-Attrib de compensation Arlysère-Taxes sur pylones elec...etc) ■ DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (Etat/compensation taxe foncière...etc) ■ AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE(Revenus d' immeubles ...etc) ■ PRODUITS EXCEPTIONNELS (Produits des cessions d'immob) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Plus/moins value cession d'immobilisation) ■ DOTATIONS FONDS DIVERS (Remboursement taxe aménagement) ■ REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Voirie-Matériel roulant-Bâtiments publics-Aire de jeux-Columbarium-Rénov presbytère...etc) ■ AUTRES IMMOS FINANCIERES (EPFL...etc) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS (Autres matériels-biens mobiliers-Bâtiments et install) ■ DOTATIONS FONDS DIVERS (Fctva-taxe d'aménagement) 																																																
<table border="1"> <caption>Fonctionnement Dépenses</caption> <tr><th>Catégorie</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>CHARGES A CARACTERE GENERAL</td><td>31%</td></tr> <tr><td>CHARGES DU PERSONNEL</td><td>24%</td></tr> <tr><td>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</td><td>12%</td></tr> <tr><td>CHARGES FINANCIERES</td><td>3%</td></tr> <tr><td>ATTENUATION DE PRODUITS</td><td>28%</td></tr> <tr><td>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</td><td>2%</td></tr> </table>	Catégorie	Pourcentage	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31%	CHARGES DU PERSONNEL	24%	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	12%	CHARGES FINANCIERES	3%	ATTENUATION DE PRODUITS	28%	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2%	<table border="1"> <caption>Fonctionnement Recettes</caption> <tr><th>Catégorie</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>IMPOTS ET TAXES</td><td>87%</td></tr> <tr><td>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</td><td>4%</td></tr> <tr><td>ATTENUATIONS DE CHARGES</td><td>2%</td></tr> <tr><td>PRODUITS DE SERVICES</td><td>2%</td></tr> <tr><td>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</td><td>2%</td></tr> <tr><td>PRODUITS EXCEPTIONNELS</td><td>1%</td></tr> <tr><td>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</td><td>2%</td></tr> </table>	Catégorie	Pourcentage	IMPOTS ET TAXES	87%	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4%	ATTENUATIONS DE CHARGES	2%	PRODUITS DE SERVICES	2%	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2%	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1%	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2%	<table border="1"> <caption>Investissement Dépenses</caption> <tr><th>Catégorie</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</td><td>93%</td></tr> <tr><td>AUTRES IMMOS FINANCIERES</td><td>3%</td></tr> <tr><td>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</td><td>1%</td></tr> <tr><td>REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS</td><td>2%</td></tr> <tr><td>DOTATIONS FONDS DIVERS</td><td>1%</td></tr> </table>	Catégorie	Pourcentage	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93%	AUTRES IMMOS FINANCIERES	3%	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1%	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	2%	DOTATIONS FONDS DIVERS	1%	<table border="1"> <caption>Investissement Recettes</caption> <tr><th>Catégorie</th><th>Pourcentage</th></tr> <tr><td>OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS</td><td>59%</td></tr> <tr><td>DOTATIONS FONDS DIVERS</td><td>41%</td></tr> </table>	Catégorie	Pourcentage	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	59%	DOTATIONS FONDS DIVERS	41%
Catégorie	Pourcentage																																																		
CHARGES A CARACTERE GENERAL	31%																																																		
CHARGES DU PERSONNEL	24%																																																		
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	12%																																																		
CHARGES FINANCIERES	3%																																																		
ATTENUATION DE PRODUITS	28%																																																		
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2%																																																		
Catégorie	Pourcentage																																																		
IMPOTS ET TAXES	87%																																																		
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4%																																																		
ATTENUATIONS DE CHARGES	2%																																																		
PRODUITS DE SERVICES	2%																																																		
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2%																																																		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1%																																																		
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2%																																																		
Catégorie	Pourcentage																																																		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93%																																																		
AUTRES IMMOS FINANCIERES	3%																																																		
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1%																																																		
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	2%																																																		
DOTATIONS FONDS DIVERS	1%																																																		
Catégorie	Pourcentage																																																		
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	59%																																																		
DOTATIONS FONDS DIVERS	41%																																																		



Finances : résultat de l'exercice 2023

RESULTAT EXERCICE 2023 : 694 732,93 €



Travaux : entretien monument aux morts



Oliver, notre agent technique, a procédé à la rénovation et au nettoyage des monuments aux morts situés au chemin des Grands Lots et à Bornéry.



Aérodrome : invitation réunion publique



92, montée de la Mairie
73460 TOURNON
04.79.38.51.90



Le lundi 6 mai 2024

Objet : Invitation à la réunion publique sur la restructuration de l'aérodrome d'Albertville Général Pierre Delachenal et la présentation du projet SAF

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion publique qui se tiendra le :

Jeudi 6 juin 2024 à 18h30

À la salle de la Tourmotte à Tournon

Cette réunion a pour but de présenter la stratégie de restructuration de l'aérodrome visant à répondre aux normes de sécurité, et à améliorer les infrastructures existantes. Le projet de reconstruction des infrastructures du SAF vous sera aussi présenté.

Nous vous remercions par avance pour votre intérêt et votre participation.

Cordialement

Sandrine BERTHET

Maire de Tournon



Franck LOMBARD

Président de la communauté

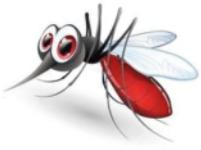
d'agglomération



mairie@tournon-savoie.com
www.tournon-savoie.com



Vie Pratique : se protéger des moustiques



Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour limiter la prolifération des moustiques et surtout des moustiques-tigres. D'une manière générale, cela consiste à supprimer toute trace d'eau stagnante autour de son logement.



RÉSERVES D'EAU



JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau pour empêcher le moustique d'atteindre l'eau



- Collecteurs et bacs pour l'arrosage.
- Récupérateurs d'eau de pluie.
- Cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux.

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile. Le sable humidifié abreuvera la plante et il n'y aura pas d'eau susceptible de faire éclore les œufs de moustique.
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez les extérieurs, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.

**PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.**

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique





Vie Pratique : Bien vivre dans notre commune

Avec l'arrivée des beaux jours l'envie d'embellir son extérieur revient.

Voici quelques règles à respecter afin de prendre soin de notre commune, tout en respectant les autres et en adoptant une attitude citoyenne emplie de civisme.

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, scies,...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (*arrêté préfectoral du 9 janvier 1997*) :

- jours ouvrables : de 8 h30 à 12 h et de 14 h à 19 h30
- samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h
- dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h uniquement

Le dépôt sauvage des ordures ménagères et le brûlage à l'air libre de ces mêmes déchets est interdit. De même, le brûlage des déchets verts : branches, tonte de gazon, feuillages est interdit à tout particulier ou professionnel hors activité agricole ou forestière. (arrêté préfectoral 84 du 3 mars 1986)

Enfin, chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ils ne doivent ni gêner le passage des piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni diminuer la visibilité dans une intersection. Les arbres, les branches et les racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire (article 68 de l'arrêté du 30 mars 1967 et article 57 du décret du 14 mars 1964). Les arbres menaçant de tomber sur une voie publique doivent être coupés par le propriétaire, celui-ci étant responsable de tout dommage éventuel causé.



Informations pratiques : PANNEAU POCKET

La commune s'est dotée de l'application « Panneau Pocket » que vous pouvez télécharger sur votre smartphone, sur votre tablette, ou y accéder depuis votre ordinateur. Cela vous permet d'être informé des actualités et des alertes transmises par la Commune. C'est une application gratuite, anonyme, sans publicité et sans collecte de données personnelles.

Les associations de la commune sont invitées à transmettre leurs informations à la Mairie afin qu'elles soient diffusées à la population via Panneau Pocket.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Prévention des risques

Après les évènements climatiques du mois de novembre 2023, les mairies de Frontenex et de Tournon ont fait appel à la société Asterisques Consultants pour organiser le 27 avril dernier, à la salle des fêtes de Frontenex, un temps d'information et d'échange sur le thème du risque inondation.

Une participante, tirée au sort, est intervenue, en duo avec l'animateur, dans le scénario catastrophe « Sain et Sauf ». Cette immersion théâ-

trale a permis à chacun de s'interroger sur les comportements que l'on adopte en cas de catastrophe. Cette pièce de théâtre a été suivie par la visite des ouvrages de protection contre les crues, commentée par Oliver Cartier Moulin, responsable de la société Astérisque.



VIGICRUES

Informations & mise en vigilance

S'informer pour anticiper les crues

Téléchargez l'**application** et/ou allez sur le **site** de Vigicrues

Pour **être alertés** :

- Créez un compte
- Sélectionnez le tronçon « **Isère Haute Combe de Savoie** »
- Choisissez le moyen d'alerte (SMS, appel, mail)
- Choisissez le niveau d'alerte (**jaune, orange**)



Application



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à demander à votre mairie ou aux experts présents aujourd'hui.



Site Internet

Pour être bien informés nous vous invitons
à télécharger VIGICRUE et vous inscrire sur CEDRALIS.
(scannez le QR code ou retournez le questionnaire ci-joint)



Recevoir l'appel de la commune et les consignes à suivre

En cas de risque majeur, la commune de Tournon possède un automate d'alerte pouvant envoyer un SMS ou appeler la population concernée.



Pour recevoir les informations
diffusées par la commune,
renseignez vos coordonnées
directement en scannant le
QR Code



INSCRIVEZ-VOUS ICI

*Si vous n'avez pas de smartphone,
vous pouvez aussi remplir le formulaire
papier mis à disposition ci-dessous*

**CEDRALIS**
SAVING LIFE AND BUSINESS





Plan Communal de Sauvegarde
Recensement alerte et bénévoles
A retourner en mairie

Dans le cadre de la mise à jour de son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, la commune de Tournon recense tous les moyens nécessaires à la mise en sécurité des habitants en cas d'accident naturel ou technologique.

De plus, un **recensement des personnes vulnérables (âgées ou handicapées)** ayant des difficultés (pour se déplacer notamment) est organisé afin de mieux pouvoir les prendre en considération en cas de risque majeur.

Ainsi, la mairie de Tournon et **Cedralis** ont mis en place depuis plusieurs années un **système d'alerte de la population par téléphone**. La mairie souhaite mettre à jour vos coordonnées (ou les intégrer si vous n'êtes pas encore inscrits), afin que vous puissiez profiter de ce système d'alerte.

IDENTIFICATION

Nom Prénom Age

Adresse

Code Postal Commune

E-Mail @

PERSONNE VULNERABLE (à remplir si une personne à mobilité réduite occupe votre foyer)

Nom : Prénom : Age :

Motif de la vulnérabilité (handicap, personne âgée, ...) :

SYSTEME D'ALERTE PAR TELEPHONE

Si vos coordonnées téléphoniques ont besoin d'être mises à jour ou si vous ne vous êtes pas encore inscrit dans l'annuaire de la mairie, veuillez renseigner le(s) numéro(s) ci-dessous :

N° Tel Fixe

N° Tel Portable

La commune établit également l'inventaire des moyens utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées.

En tant que citoyen, **vous pouvez aider la commune** en cas de crise majeure en **devenant bénévole** : hébergez les personnes sinistrées, mettez à disposition du matériel (motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement, ...) ou bien vos compétences (brevet de secourisme/AFPS, compétences en matière de sécurité, langues étrangères pratiquées, confection de repas pour ravitailler les sinistrés, ...).

OUI, JE PEUX HEBERGER PERSONNES SINISTREES SOUS MON TOÏT

Observations (accueil d'enfants, personnes à mobilité réduite, ...) :

OUI, JE PEUX METTRE A DISPOSITION DU MATERIEL POUR AIDER LA COMMUNE

Matériel proposé (bricolage/BTP, véhicules, vêtements/jeux/...) :

OUI, JE PEUX METTRE A DISPOSITION DES COMPETENCES AUPRES DE LA COMMUNE

Compétences particulières / langues pratiquées :

N.B.: Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés uniquement dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par les services de la mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

A

Le

Signature :



Repas des aînés

Samedi 13 Avril, a eu lieu, sous un soleil chaleureux, le traditionnel repas des aînés. Terme quelque peu inapproprié, tant nous avons plaisir à retrouver chaque année un public dynamique et enthousiaste.

Cet événement a réuni, à la salle de la Tourmotte, plus de 60 convives. Le repas, offert par la mairie, a été élaboré et servi par la société Leztroy, qui régale au quotidien nos écoliers et a ravi les participants.

Ce temps de partage est toujours un moment apprécié de tous. Il permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de pouvoir converser avec les élus de la commune. Certains ont même pu effectuer quelques pas de madison au son de l'accordéoniste qui a donné le rythme de la journée !!

Ce jour est un moment privilégié et ce n'est pas un luxe par les temps qui courent, car nous avons besoin de convivialité et de gaieté...

Au plaisir, donc, de se revoir tous l'année prochaine !

L'actualité des Associations

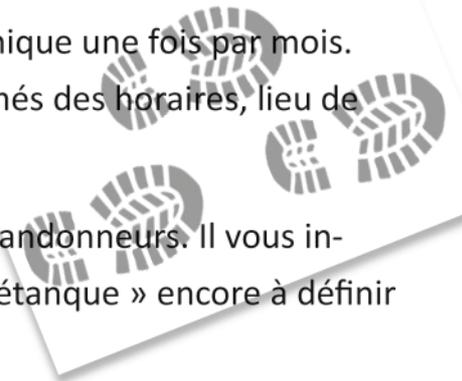
Les Amis de la Tourmotte en marche

Le club des Aînés de la Tourmotte appuyé par Mme le Maire a créé en juin 2023 une section « Marche » pour organiser une sortie hebdomadaire de ses membres.

Cette activité se déroule le jeudi matin (hors vacances scolaires) entre 8h et 12h dans les environs de Tournon avec une randonnée de 6 à 8 kms et un dénivelé de 200 à 400m. Un covoiturage participatif et sympathique permet aux participants d'être transportés avec une rotation des véhicules et des chauffeurs.

Les beaux jours vont permettre une sortie à la journée avec pique-nique une fois par mois. Tous les marcheurs communiquent par WhatsApp afin d'être informés des horaires, lieu de RDV et du parcours.

Le club des Aînés de la Tourmotte espère vous accueillir parmi ses randonneurs. Il vous informe par ailleurs de la naissance prochainement d'une section « Pétanque » encore à définir dans ses modalités.



AGENDA

ELECTIONS EUROPEENNES

- ◇ Dimanche 9 juin 2024,
- ◇ Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.



ASSOCIATION "LES HAUTS DE LA TOURMOTTE"

- ◇ Samedi 25 mai 2024 : Théâtre : "Bon anniversaire" Comédie interprétée par une troupe mauriennaise
- ◇ Samedi 28 septembre 2024 : contes de la mythologie grecque par Claudine Gueton
- ◇ Samedi 30 novembre 2024 : Film conférence : "Le fils du vent" - Un périple à pied de Jérémy Bigé du Kirghizistan au Tadjikistan

ASSOCIATION Festi'Rose (sensibilisation et prévention du cancer du sein)

- ◇ Samedi 4 octobre 2024 à la Tourmotte

LES PETITS SOUS LIEES de TOURNON- VERRENS

- ◇ 29 Juin 2024 : kermesse, suivie le soir d'un repas et d'un bal

L'ACCA SAINT HUBERT TOURNON (Association des Chasseurs) :

- ◇ Dimanche 26 mai 2024 à La Tourmotte : PAELLA (sur place ou à emporter)
Réservations par SMS avant le 20 mai au : 06 76 48 80 40 Arnaud
ou 06 61 72 14 93 Jean-Patrick

ATELIERS NUMERIQUES A LA TOURMOTTE

- ◇ animé par M. Damien FRAN CART conseiller numérique – Arlysère
inscriptions auprès du conseiller au 07 72 46 94 77
- ◇ les prochaines dates sont : Jeudi 23 Mai ; Jeudi 30 Mai ; Jeudi 6 Juin ; Jeudi 13 Juin, à 9h30.
Venez avec votre ordinateur.